



Presses universitaires de Rennes (PUR)

Les Presses universitaires de Rennes ([PUR](#)) sont nées de la volonté de François Mouret, ancien président de l'université Rennes 2, qui, en 2004, a transformé le service d'édition créé au sein de l'université vingt ans plus tôt, en un service des activités industrielles et commerciales (SAIC), cofondé avec huit autres universités, pour assurer la promotion des travaux de recherche en arts, lettres langues, sciences humaines et sociales (ALL-SHS).

Aujourd'hui, les PUR, représentent plus de 280 publications par an, une trentaine de collections (Renaissance ; Æsthetica ; La Licorne ; Le Spectaculaire ; Interférences...) et une vingtaine de revues de recherche (Artefact, Monde(s), ArcheoSciences...).

Archives ouvertes Hyper articles en ligne (HAL)

Les archives ouvertes [HAL](#) sont destinées au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques, déjà publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français et internationaux, dans toutes les disciplines.

L'engagement de l'université Rennes 2 en faveur d'un accès libre et gratuit à la recherche scientifique s'est concrétisé par la mise en place d'une archive ouverte sous la forme d'un portail institutionnel HAL. Ce portail, inauguré en juin 2017, permet :

- de promouvoir l'Open Access et l'Open Science,
- d'accroître la visibilité des travaux de recherche des chercheur-e-s et enseignant-e-s-chercheur-e-s de l'établissement, et d'en assurer un accès large à l'échelle nationale et internationale (plus de 20 000 références disponibles, dont un tiers, soit plus de 5 000 en texte intégral ; 2 500 dépôts en 2017, 235 091 consultations en 2017),
- d'assurer l'archivage pérenne des documents et données déposés ainsi qu'une accessibilité à long terme,
- de valoriser la production scientifique des unités de recherche, grâce à des collections dédiées (17 collections existantes).

La promotion de ce portail a été l'occasion d'informer largement les chercheur-e-s sur leurs nouveaux droits et les possibilités de dépôt étendues avec la loi pour une République numérique, quelle que soit la politique des éditeurs. Des formations à la carte, et une aide à la saisie rétrospective de leurs publications (de 2010-2018) sont également proposées par le service commun de documentation (SCD) aux unités de recherche. L'accompagnement des chercheurs prend aussi la forme d'un conseil individualisé.

L'accès libre des publications est désormais l'obligation pour tous les projets de recherche financés par l'Union européenne. L'adoption d'une [Charte de signature unique](#) pour l'université de Rennes devrait également améliorer dans le futur le repérage et la visibilité des publications dans les outils bibliométriques, qui restent cependant notablement inadaptés aux sciences humaines et sociales (SHS). Dans cette perspective, l'établissement travaille aussi sur d'autres outils de visibilité de ses publications.